

La collecte des déchets de soins des particuliers »  
Saint-Sébastien-sur-Loire (44)

Primé : Joël Guerriau - Maire

### **Idée**

Récupérer avec les pharmaciens et les infirmières de la commune, les aiguilles et seringues utilisées par les particuliers.

### **Objectif**

Eviter que ces déchets dangereux ne soient jetés dans les poubelles et combler le vide juridique actuel concernant leur collecte et leur élimination, en créant une filière spécifique.

### **Démarche**

Ces produits étant achetés en pharmacie, la solution de la récupération par ces mêmes officines a été adoptée après concertation avec les professionnels de la santé.

### **Contenu**

Les aiguilles et les seringues sont mises par les utilisateurs dans des bouteilles de plastique, puis apportées, directement ou via les infirmières, chez les pharmaciens. Ceux-ci les stockent dans des conteneurs adaptés fournis par la ville. Les services municipaux collectent régulièrement ces conteneurs pour les faire incinérer en usine selon les règles.

### **Moyens**

Elargissement par les services municipaux des collectes de déchets ménagers à cette nouvelle forme de collecte sélective, alliant confort et sécurité.

Service gratuit pour les usagers ; coût annuel pour la ville 5 000 F.

### **Bilan**

En dix mois, de février à novembre 1996, plus de 40 000 aiguilles et seringues ont pu être récupérées et détruites en toute sécurité. Près de 100 000 en 21 mois : chiffre à rapprocher du nombre d'habitants, 24 000, soit 4 aiguilles et seringues par habitant.

### **Commentaire du Jury**

Pour un coût minime, un véritable service de salubrité et de sécurité publiques, qui touche de nombreuses personnes soumises à un traitement régulier ou à des soins ponctuels.

### **Contact**

Isabelle Joyet, Chargée de communication

Tel : 02.40.80.85.12